

## RELATIONS PRIVÉES

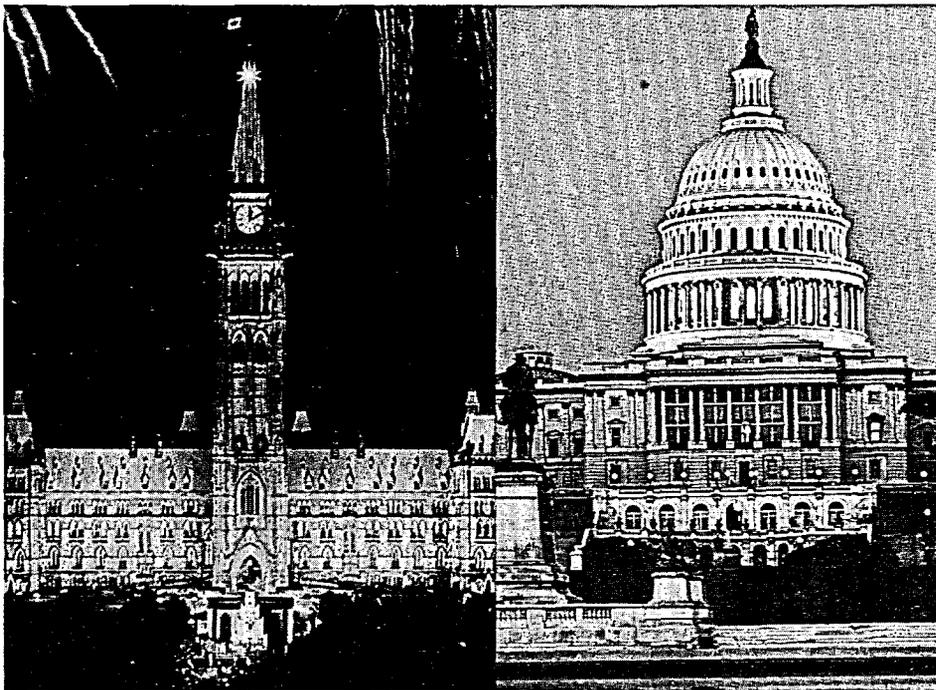
Les États-Unis vendent plus de biens au Canada qu'à l'Allemagne, à la Grande-Bretagne, à la France et à l'Italie réunies, et presque autant qu'à l'Asie, Japon compris. Le Canada, qui absorbe à lui seul près d'un cinquième du commerce de marchandises des États-Unis, se place au premier rang des partenaires commerciaux de ce pays. Par ailleurs, le Canada écoule aux États-Unis plus de 75 % de ses exportations, nettement plus que ce qu'il vend à tous les autres pays réunis. Et même si la grande popularité des automobiles et des appareils électroniques japonais porte de nombreux Américains à croire que c'est le Japon qui est leur principal partenaire commercial, il n'en demeure pas moins que les États-Unis ont avec le Canada des échanges commerciaux qui sont de 50 % supérieurs à ceux qu'ils ont avec le Japon.

Mais les rapports économiques entre les deux pays sont beaucoup plus compliquées que ces chiffres peuvent le laisser paraître. Par exemple, l'acier fabriqué en Ontario est à base de coke et de minerai de fer qui proviennent de Pennsylvanie; cet acier est par la suite exporté aux États-Unis où il est transformé en pièces qui sont, à leur tour, importées au Canada où elles entrent dans la fabrication d'une automobile. Le véhicule est ensuite exporté vers les États-Unis où il est acheté par un émigré canadien qui conçoit des logiciels destinés aux aciéries canadiennes.

Dès qu'on s'écarte des statistiques et des états financiers, on se rend compte que ce sont les gens qui constituent en fait le lien réel entre les deux pays. En Pennsylvanie, par exemple, le travail de 30 000 personnes dépend de l'exportation de biens vers l'Ontario; en revanche, dans le Sud de l'Ontario, c'est 800 000 personnes qui travaillent pour les exportations vers les États-Unis. En tout, les emplois de deux millions d'Américains sont liés aux exportations vers le Canada et, inversement, les exportations vers les États-Unis donnent du travail à près de trois millions de Canadiens, soit 20 % de la main-d'œuvre du pays.

### La frontière

Elle n'est pas défendue et elle est, de toute façon, indéfendable. Elle est poreuse comme de la pierre ponce, mais aussi solide que le bouclier précambrien. Même si ni les Canadiens ni les Américains ne la remarquent, la frontière est toutefois plus qu'une division arbitraire servant de prétexte à des querelles de voisins. De l'est à l'ouest du continent, les frontaliers des deux pays ont beaucoup plus de choses en commun avec leurs vis-à-vis qu'avec leurs concitoyens.



La colline parlementaire et la colline du Capitole

Fermiers, pêcheurs, chefs de petites entreprises, bûcherons, mineurs, pompiers, médecins et universitaires des deux pays ont des intérêts communs et, même s'ils se chamaillent au sujet d'inégalités réelles ou imaginaires, ils sont prêts à coopérer sans réserve en temps de crise.

Les pompiers répondent à des alertes des deux côtés de la frontière, les équipes de secours aérien et maritime des deux gardes côtières font de même. La distinction entre Américains et Canadiens n'existe pas pour les dons d'organes. Les corps policiers mènent des opérations conjointes, et les activités de recherche et de développement sont si étroitement liées qu'il est difficile de déterminer l'origine des concepts ou des produits.

Alors, où s'arrête la coopération et où commence la protection de la souveraineté nationale? Prenons l'exemple des moissonneuses-batteuses. En 1942, le Président Roosevelt et le Premier ministre Mackenzie King, dans le cadre de l'effort de guerre conjoint des deux pays, se sont entendus pour que les moissonneuses-batteuses puissent être utilisées dans les deux pays afin de maximiser le rendement de l'équipement et de la main-d'œuvre agricoles. Cet accord s'est révélé tellement heureux qu'il est encore en vigueur. En effet, les exploitants achètent un équipement coûteux fabriqué en collaboration par les deux pays et commencent la moisson dans le sud du Texas et, à mesure que la saison avance, remontent par les "Grandes plaines" américaines pour arriver aux Prairies.

Toutefois, pour des raisons d'intérêt national immédiat, des modifications récentes des règlements relatifs à l'immigration ont mis un terme au libre déplacement des travailleurs des deux pays.

En revanche, on peut signaler un exemple tout à fait opposé, celui du Traité régissant le parc international Roosevelt-Campobello. En vertu de ce traité, un comité composé de trois Canadiens et de trois Américains dirige l'exploitation du parc, que visitent les citoyens des deux pays, et partagent également les coûts et les bénéfices.

Bien plus que les produits de toutes sortes, depuis les pommes jusqu'aux fermetures éclair, qui passent la frontière canado-américaine, c'est la circulation des gens qui est importante. Ainsi, en 1984, 33 millions d'Américains sont venus nous visiter, tandis que 36,8 millions de Canadiens sont allés aux États-Unis, certains pour une journée, d'autres pour toute leur vie. Étant donné que la population totale du Canada est de 25 millions d'habitants, il y en a, bien entendu, qui ont traversé la frontière plusieurs fois. Certains Canadiens cherchent du travail, d'autres fuient la rigueur de l'hiver, d'autres encore partent simplement à l'aventure ou à la recherche de leurs racines. De tels déplacements ne manquent pas d'être enrichissants pour les deux peuples, tant sur les plans industriel et culturel, que technique et quotidien. En fin de compte, que les visites soient officielles ou non, ce sont les rapports humains qui équilibrent les relations du Canada avec les États-Unis.